

ÉLÉMENTS POUR LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Avancer dans la réponse à ces questions doit permettre de mieux cerner les problèmes et les difficultés auxquels se sont heurtées les différentes tentatives de lutte contre le chômage, et de dégager des directions nouvelles pour la lutte.

LE CHIFFRAGE OFFICIEL DU CHÔMAGE

Il faut tout d'abord remarquer que la tendance depuis plusieurs années, est d'avancer vers une mesure plus précise du chômage. Contraint aux restructurations, l'impérialisme français a en effet besoin, d'avoir une connaissance précise de la force de travail disponible, (qualification, répartition géographique, classe d'âge, etc.). Bien connaître le nombre de sans-travail lui est aussi nécessaire pour avoir une politique d'aide qui, tout en coûtant le minimum, réduit le risque d'explosion sociale.

Cette politique explique l'extension de l'implantation des ANPE (plus de 550 employant près de 8 000 personnes), et la tenue à jour de statistiques détaillées.

Pour mesurer le nombre des sans-travail, la bourgeoisie use de deux sources statistiques différentes.

• *Les statistiques mensuelles du Ministère du Travail* qui comptabilisent les demandeurs d'emploi (catégorie 1 : travailleurs disponibles recherchant un emploi à temps plein) inscrits à l'ANPE.

Les chiffres les plus couramment utilisés sont les demandes d'emploi non satisfaites en fin de mois (ou DEFM). Ce chiffre peut être donné de deux façons :

— soit en donnée brute qui reflète le nombre de demandes effectivement enregistrées en un mois

— soit en donnée corrigée par un coefficient de variation saisonnière, qui tient compte des variations mensuelles des données observées (baisse saisonnière de juillet par exemple et remontée en septembre). Ce chiffre correspond à une moyenne, et est un indicateur permettant de voir plus nettement la tendance. Ainsi, en mai 1977, il y avait :

— 976 100 demandeurs en donnée brute

— 1 096 700 en donnée corrigée

Les manipulations de la bourgeoisie portent sur l'utilisation différente de ces deux données (brute et corrigée) selon l'époque de l'année.

Par exemple : en octobre 1975, où le nombre des DEFM était passé de 950 000 à 1 million en chiffres bruts, la bourgeoisie utilisait la courbe des données corrigées pour dire que le chômage baissait.

Par contre, fin mai 1976, elle se servira de la courbe des données brutes (baisse de 50 000 entre fin avril et fin mai) pour assurer que le chômage baisse alors qu'en donnée corrigée, la courbe poursuivait sa montée.

• *Les enquêtes-emploi annuelles de l'INSEE*

Tous les ans, l'INSEE effectue en mars une enquête par sondage sur la situation de l'emploi ; l'échantillon est de 60 000 ména-

*Depuis 1974
où le nombre des chômeurs
a doublé,
diverses expériences de lutte
contre le chômage
ont été menées en France
et dans d'autres pays
européens, comme l'Italie ;
à l'approche des échéances
de 78, quelle est la réalité
du chômage en France,
quels traits dominants
se dégagent
des expériences
menées depuis trois ans ?*

Chômage

ges. Cette enquête, recense non seulement les gens qui s'inscrivent en ANPE, mais toutes les personnes interviewées en âge de travailler. L'INSEE les classe en deux groupes :

- la population disponible à la recherche d'un emploi (PDRE) qui regroupe toutes les personnes qui se déclarent lors de l'enquête, à la recherche d'un emploi.
- la population en âge de travail-

ler, mais qui soit déclare qu'elle a cherché du travail mais n'en cherche plus pour l'instant, soit déclare qu'elle ne cherche pas de travail, mais pourrait travailler. Cette population est classée comme PMDRE ou population marginale disponible à la recherche d'un emploi.

Le nombre des chômeurs est alors mesuré par la totalisation PDRE et PMDRE.

EMPLOI MARS 76	Hommes	Femmes	TOTAL
PDRE	424 932	485 890	910 822
PMDRE	86 526	452 611	493 137
	511 458	838 501	1 349 959

Comparaison avec la statistique du Ministère du Travail; cela donnait en mars 1976 :

DEFM (en donnée corrigée) : 920 700 et PDRE + PMDRE : 1349 959
Soit une différence de 420 959 personnes (correspondant à la PMDRE)

Deux autres systèmes statistiques mesurent le chômage :

- 1. *Le système du Bureau International du Travail* (dépendant de l'ONU) en vigueur dans toute l'Europe sauf la France.

Avec ce système sont définis comme chômeurs, les travailleurs dépourvus d'emploi, à même de travailler, recherchant un emploi salarié et effectivement en quête de celui-ci. Ce système, repris par l'INSEE, à la lumière de l'enquête-emploi, donnait 992 900 chômeurs en mars 76.

- 2. *L'interprétation CGT* du système BIT n'intègre qu'une partie de la population totale à la recherche d'un emploi (PDRE) : celle qui recherche un emploi salarié. Il en est de même pour les PMDRE («population marginale»). Sont donc exclus les gens qui cherchent un petit commerce... ou une ferme..., et surtout, les chômeurs qui n'ont effectué aucun acte de recherche. Or, plus il y a de chômage, moins les chômeurs ont tendance à rechercher activement du travail, la

situation apparaissant bloquée à beaucoup d'entre eux.

Sont ajoutés aux statistiques de la CGT, une catégorie exclue des statistiques du ministère du Travail : les bénéficiaires de la garantie de ressource (BGR), c'est-à-dire les travailleurs licenciés ayant plus de 60 ans ; la bourgeoisie les considère comme des quasi-retraités, alors que ce sont des chômeurs. De même, pour les bénéficiaires du fonds national de l'emploi (chômeurs bénéficiant d'aides à la formation...).

- Fin mai 1977, la CGT évaluait le nombre des chômeurs, suivant le système BIT à 1 348 921
dont DEFM 976 100
BGR 94 010
FNE 5 503
1 075 613

$1\,756\,613 \times \text{coefficient multiplicateur } 1,28 = 1\,348\,921$

Ce calcul de la CGT, s'inspirant du calcul du BIT, donne une formule :

$$\text{Nombre de chômeurs pour un mois considéré} = a \times \text{DEFM} + \text{BGR} + \text{FNE}$$

du mois considéré

Le coefficient de raccordement avait en mai 77 la valeur 1,28.

En conclusion :

- 1. • Si on veut avoir une idée du nombre des chômeurs, ceux-ci étant définis comme des personnes en âge de travailler et ne trouvant pas à s'embaucher, c'est l'enquête annuelle de l'INSEE (qui établit un rapport entre population active et population sans travail) qui s'approche le plus de la réalité. Mais cette enquête s'effectue par sondages, donc par interviewés et sur la question de l'emploi, beaucoup de personnes n'osent pas dire qu'elles sont au chômage. D'autre part, elle s'effectue une fois par an seulement (en mars); elle ne permet donc pas la mesure mois par mois du chômage.

• Les statistiques du Ministère du Travail sont bien en deçà de la réalité, car elles se limitent aux personnes qui s'inscrivent comme demandeurs d'emploi ; alors que beaucoup de jeunes inscrits sur la sécurité sociale de leurs parents ou de femmes sur celle de leur mari, peuvent rechercher effectivement du travail sans pour cela passer par l'ANPE.

• De plus, ces statistiques excluent les autres catégories de demandeurs d'emploi inscrits aux ANPE (demandeurs d'emploi saisonniers et à temps partiel, catégories 2 et 3).

• Elles excluent aussi les chômeurs de plus de 60 ans qu'elles classent en pré-retraite, ainsi que les travailleurs bénéficiant d'aides sociales. Ainsi, en avril 1977, ce sont au moins 110 000 chômeurs qui ont été exclus des statistiques.

- 2. Les statistiques de la CGT inspirées des normes du BIT excluent les travailleurs qui n'ont fait aucun acte de recherche dans le mois précédent l'enquête INSEE.

Donc, chiffrer le chômage aujourd'hui, implique de définir qui est classé comme chômeur. Si on s'entend sur la définition, «*personne en âge de travailler, sans emploi, à la recherche de travail*», sans retenir le critère de disponibilité immédiate, chiffrer le chômage dans la société capitaliste actuelle, implique deux démarches différentes :

• L'évaluation de la population non employée, par comparaison

Chômage

entre les travailleurs occupés et la population active. En France, en avril 77, ce calcul implique de totaliser :

DEFM	1 039 700
BGR	93 200
FNE	5 600
La PMDRE	
dans sa totalité	439 000
	1 567 500

La PMDRE recouvre une partie des femmes au foyer qui voudraient travailler, mais du fait de l'organisation de la société capitaliste, ne le peuvent pas.

• Une évaluation dans le cadre de la logique capitaliste qui impliquerait de calculer de manière plus fine la proportion de femmes au foyer qui ont la possibilité de travailler dans le cadre de la société telle qu'il est, mais ne le peuvent pas à cause du chômage.

STRUCTURE DU CHÔMAGE A PARTIR DES CHIFFRES DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les enquêtes annuelles de l'INSEE procédant par sondage, il est nécessaire, pour examiner la structure de la masse des chômeurs d'en passer par l'étude des statistiques du ministère du travail.

En sachant qu'en plus des chômeurs inscrits, il y a cette masse de 439 137 personnes, dont la plus grande partie est composée de femmes (320 000) et de jeunes de moins de 25 ans : 130 000 femmes et 62 000 hommes.

La tendance : augmentation continue du chômage et extension du travail temporaire et des contrats

Aux dires du ministère du travail, les tendances étaient les suivantes :

• baisse continue des offres d'emploi

Avril 1976	96 600
Janvier 1977	75 900
Mars 1977	74 500
Avril 1977	72 100

(Offres d'emploi enregistrées corrigées des variations saisonnières)

La baisse était la plus sensible dans le :

- BTP par rapport à avril 76 :	30,7%
- Métaux	
Electricité	30,7%
- Tertiaire	21,3%

• augmentation continue des demandes d'emploi enregistrées

EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI EN % ENTRE AVRIL 76 ET AVRIL 77

	Hommes	Femmes	TOTAL
moins de 25 ans	+ 10,9	+ 8,5	+ 9,7
25 ans et plus	+ 8,4	+ 9,2	+ 8,7
Evolution d'ensemble	+ 9,4	+ 8,8	+ 9,2

On assiste donc à une augmentation totale de 9,2 % entre avril 76 et avril 77 (201 700 demandes en avril 76 contre 220 200 en 77).

• allongement de la durée du chômage

• L'ancienneté moyenne des demandes en fin de mois était, en avril, de 223 jours, alors qu'elle était de 173 jours en 75 et de 271 en 76. Ceci ne veut pas dire que toutes demandes soient satisfaites au bout de 223 jours, car pour beaucoup c'est la radiation des chômeurs qui les fait disparaître de la statistique et non l'embauche des chômeurs.

• Pour les 12,8% demandes satisfaites, l'attente moyenne est de 141 jours contre 103 en 75 et 131 en 76 : elle s'allonge donc d'année en année.

• Dans le même temps, le taux de placement des ANPE est passé de 14,4% à 12,8% (-1,6%) des demandes en avril 76 pour une durée d'attente de 131 jours.

Ceci amène la bourgeoisie à reconnaître un «stock» de 999 902 chômeurs, qui correspond à 1 039 400 chômeurs si on corrige cette donnée des variations saisonnières ; soit une hausse de 11,5% du nombre des chômeurs par rapport à août 76. En chiffre absolu, 103 000 chômeurs de plus ont ainsi été reconnus en un an.

● La classe ouvrière la plus touchée.

● Forte croissance des employés au chômage

Environ 47,7% des chômeurs sont des ouvriers :

107 966 manœuvres
198 257 O.S.
171 629 O.P.
477 857

42,6% des chômeurs sont des employés

149 052 employés non qualifiés
277 868 employés qualifiés
426 920

8,6% des chômeurs sont des agents de maîtrise techniciens et cadres.

Si on compare à la même époque en 1975, le pourcentage d'ouvriers était de 53% des chômeurs : soit près de 404 000 ouvriers, contre 273 000 employés pour 770 000 chômeurs avoués. La proportion d'ouvriers a donc baissé : non que le nombre d'ouvriers au chômage ait décliné, il a augmenté de 73 000 en deux ans, mais celui du nombre d'employés s'est considérablement accru + 150 000 en deux ans.

■ Cette augmentation du secteur employés dans le nombre des chômeurs recoupe l'augmentation de la proportion de femmes au chômage.

En mars 77, 53% des chômeurs étaient des femmes. En un an, leur pourcentage est passé de 51% des chômeurs à 53% en mars 77.

■ Chez les hommes, de 75 à 77, c'est chez les O.P. que le nombre des chômeurs a le plus augmenté : + 28 000 en 2 ans (115 475 en avril 75 et 144 788 en 77).

Chômage

En avril 77, la proportion d'O.P. au chômage est aussi plus grande que celle des O.S. et des manœuvres.

144 488 sont O.P.
89 496 sont O.S.
64 983 sont manœuvres
298 967

■ Chez les femmes, c'est l'inverse :

109 570 sont O.S.
27 499 O.P.
43 415 manœuvres
180 494

Chez les femmes, la proportion d'ouvrières au chômage est de 30%.

D'autre part, sur les 526 816 femmes recensées au chômage, 322 437 sont des employées dont 205 000 employées qualifiées.

Les moins de 25 ans

Les moins de 25 ans; 41% des demandeurs d'emploi; parmi eux, près de 2/3 sont des jeunes filles.

Les inscriptions de jeunes à l'ANPE suivent une variation saisonnière qui atteint son maximum en septembre-octobre et décroît jusqu'à atteindre son minimum en mai-juin (ce qui correspond à l'année scolaire).

-1. Evolution

Mais on constate que d'année en année, que ce soit en septembre ou en mai, la proportion des jeunes dans le nombre des chômeurs augmente régulièrement. Tandis qu'augmente aussi la proportion de demandeurs d'un premier emploi dans les moins de 25 ans. Parmi ces jeunes demandeurs d'emploi, la proportion de jeunes filles était de 64% en mai 77.

Les faibles proportions de jeunes chômeurs recensés dans les régions où le taux de chômage est le plus élevé comme la Provence, la Côte d'Azur, reflète non pas une plus grande possibilité de trouver un emploi, mais une plus grande émigration des jeunes vers les régions où il y a plus de travail.

Si on ajoute à ces jeunes au chômage, les personnes qui ne s'inscrivent pas à l'ANPE mais recherchent un emploi (les 190 540 personnes de moins de 25 ans recensées en mars 1976 comme population marginale disponible à la recherche d'un emploi) on peut en déduire que près de la moitié des chômeurs ont moins de 25 ans et que parmi eux, la majorité est composée de femmes et de jeunes filles.

Davantage de travailleurs immigrés au chômage

La part des travailleurs immigrés dans les statistiques du chômage oscille entre janvier et mai 77, de 8,5% à 9,7% (immigrés hors CEE), elle croît donc régulièrement depuis le début de l'année.

En décembre 1976 :

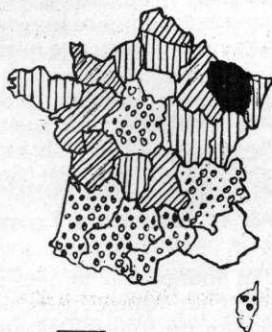
sur 1 096 889 DEFM (demandes d'emploi non satisfaites en fin de mois), 55 679 émanaient de travailleurs immigrés. Il faut remarquer par ailleurs, que le taux de chômage des immigrés (nombre de chômeurs par rapport au nombre de travailleurs actifs) est supérieur à la moyenne.

En fait, l'enquête-emploi de l'INSEE ne les recense que très imparfaitement, tandis que les statistiques du ministère du Travail sont peu précises. On peut penser d'autre part, qu'une partie des travailleurs immigrés sans emploi, soit ne se déclarent pas par crainte de l'expulsion, soit rentrent au pays.

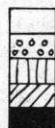
EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES (MOINS DE 25 ANS) DEMANDEURS D'EMPLOI (EN %)

Années	Mai	dont 1 ^{er} emploi	Octobre	dont 1 ^{er} emploi
1975	76,3	7	47,7	18,1
1976	37	10,2	48	19,2
1977	37,3	10,7		

		Hommes	Femmes	TOTAL
1976	-de 25 ans	125 548	1908 448	313 996
1977	-de 25 ans	134 752	238 864	373 626
différence				
76/77		+ 19 204	+ 40 426	+ 59 630



30,7 à 37,5%
44,8 à 49,6%
50,4 à 53,7%
55,4 à 58,3%
61,5%



Ainsi, même dans une période de creux pour les inscriptions à l'ANPE, le nombre des jeunes chômeurs a augmenté de près de 60 000 en un an, de 105 802 en deux ans.

-2. Répartition par régions

Selon les régions, la part des jeunes dans les demandes d'emploi est variable :

de 30,7% en Ile de France
(Chiffre le plus bas)
à 61,5% en Lorraine

Part des jeunes de moins de 25 ans dans les DEFM, fin décembre 76

RÉPARTITION DES CHÔMEURS SELON LES RÉGIONS

Nord - Pas de Calais -32,7 +19,4

Chômage

Pays de Loire	-28,6	+22,4
Corse	-37,6	+14,3
Basse Normandie	-28,6	+22,4
Champagne		
Ardenes	-28,6	21,1

Entre avril 76 et avril 77, dans ces régions, une forte baisse des offres d'emploi s'est conjuguée avec une forte hausse des demandeurs d'emploi. Ce sont les régions où le taux de chômage s'est accru le plus.

A la fin 1976, le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active salariée qui était de 6% pour la France se répartissait ainsi :

Les régions les plus touchées :

- 9,7% Languedoc-Roussillon
- 9,2% Provence Côte d'Azur
- 8,3% Midi Pyrénées
- 7,7% Bretagne

Les régions les moins touchées étaient :

- 4% l'Alsace
- 4% Franche-Comté

Les régions du midi sont celles où il y a la plus grande proportion de chômeurs dans la population; ce phénomène est lié à l'industrialisation relativement moins importante et au nombre de fermetures de petites et moyennes entreprises qui ont le plus souffert de la crise.

1 500 000 chômeurs aux statuts différents

Cette masse de travailleurs au chômage n'est donc pas un tout homogène. Aux différences de classe s'ajoutent les différences de statuts de chômeurs.

— *Différence entre ceux qui sont officiellement comptés comme chômeurs* : les inscrits aux ANPE et ceux qui n'y sont pas. L'un a droit, à ses droits sociaux, s'il s'est inscrit dans les 18 jours suivant la perte de son emploi et s'il n'est pas radié ; l'autre n'a droit à rien.

Ces chômeurs qui correspondent à la « population marginale à la recherche d'un emploi », (plus les radiés) soit 500 000 personnes, n'ont pour tout moyen de

subsistance que la famille ou des expédients.

— *Différence au sein des inscrits en ANPE* : entre ceux qui touchent une allocation (aide pu-

blique, allocation spéciale ou les deux) et ceux qui ne touchent rien.

En mars 1977 :

MARS 77 : 740 706 PERSONNES ETAIENT INDEMNISEES

dont :

- 145 540 touchaient l'A.S. soit 9,5 % du total
- 202 487 touchaient l'A.P. soit 14,5 % du total
- 293 881 touchaient l'A.P. + l'A.S. soit 21% du total

(dont :

- 116 286 touchaient l'A.S.A. soit 7,9 %
- 93 153 touchaient la G.R. soit 7,4%)
- 5 645 touchaient la F.N.E.

N.B. :

- A.P. : Aide Publique
- A.S. : Allocation Spéciale
- A.S.A. : Allocation Supplémentaire d'Attente
- G.R. : Garantie de Ressources
- F.N.E. : Fonds National pour l'Emploi

Ainsi, près d'un chômeur sur deux ne touche rien !

- 348 027 vivent avec moins du SMIC.
- 145 540 avec 800 à 1 000 F par mois.
- 202 487 avec 500 F par mois.

Plus d'un million de personnes vivent ainsi d'allocations diverses avec d'énormes difficultés.

Cette politique de saupoudrage d'indemnités minima diverses permet de maintenir légèrement au-dessus d'un seuil de misère détruisant la force de travail, la plus grande partie des chômeurs.

De plus, ces différences d'indemnisation sont des facteurs de division des chômeurs. Un chômeur disposant des 90% sous le contrôle strict des ASSÉDIC tous les trois mois hésitera plus à remettre en cause son indemnité en participant à une lutte que le chômeur non indemnisé, parce qu'il a démissionné de son travail ou celui qui doit nourrir sa famille avec ses allocations familiales et ses 400 F par mois d'aide publique.

Chômeurs totaux chômeurs partiels

L'extension du chômage partiel est aussi un moyen pour la bourgeoisie de maintenir la division des chômeurs. Si le nombre

des DEFM a doublé depuis 74, le chômage partiel sous ses différentes formes de travail précaires, s'est lui aussi développé. Pour la bourgeoisie, développer le travail précaire offre plusieurs avantages :

- Faire face aux à-coups de la production tout en gardant la possibilité de licencier quand il est nécessaire, sans avoir à payer les 90%.

- Diminuer les risques d'explosion sociale, en offrant au jeune à la sortie de l'école ou au chômeur total sans indemnité, la possibilité de trouver un contrat ou une mission d'intérim entre deux périodes de chômage. Il a en effet été constaté que le travailleur supporte mieux ses périodes de non-emploi s'il a espoir de décrocher un contrat ou une mission.

Septembre - Octobre 77 : Une situation tendue sur le front de l'emploi

La bourgeoisie ne peut plus cacher l'augmentation continue du nombre de travailleurs sans emploi ; y compris dans une période de baisse saisonnière du chômage, celui-ci continue de monter par rapport aux années précédentes.

Chômage

Dans ce tout non homogène, la classe ouvrière occupe la place la plus importante, suivie immédiatement par le semi-prolétariat des couches charnières qui avec la classe ouvrière constitue 80 % des chômeurs.

Fait marquant, plus de 40 % des chômeurs ont moins de 25 ans et leur proportion ne peut que s'accroître à la rentrée de septembre, période de l'année où les inscriptions sont les plus nombreuses. La génération arrivant sur le marché de l'emploi peut être estimée à environ 800 000 personnes, les départs en retraite à 500 000 environ, dont la plupart ne sont pas remplacés ; en tenant compte de l'étalement sur l'année de l'arrivée des jeunes sur le marché de l'emploi, il n'est pas irréaliste de prévoir un afflux de 300 000 jeunes sur le marché du travail à cette période de l'année (septembre-octobre).

A remarquer aussi la forte proportion de jeunes filles parmi les jeunes demandeurs d'emploi (plus de 60%). La mobilisation des jeunes sans emploi voudra certainement dire aussi mobilisation des jeunes filles. Il est à noter que pour cette catégorie, la bourgeoisie ne dispose pas du service militaire et du dévouement d'appel pour justifier le refus d'embauche ou remettre cette embauche à plus tard.

Pour contenir la lutte possible des chômeurs contre le sort que leur réserve cette société, outre le perfectionnement et l'extension de son appareil étatique d'organisation du marché de l'emploi, la bourgeoisie s'est efforcée de soupoudrer le minimum d'allocations nécessaires pour éviter une trop grande révolte. Allocations pour partie payées par les travailleurs eux mêmes : ainsi en 75, sur les 8 milliards d'allocations, seulement 2,2 émergeaient aux comptes de l'Etat, le reste était payé par les cotisations ouvrières et patronales aux ASSÉDIC.

Mais aujourd'hui, les 90 % sont fortement remis en cause par le patronat qui estime que la charge est trop lourde ; Beullac ministre du travail envoie des circulaires pour augmenter les radiations sous une forme ou sous une autre (en 1975, un travailleur qui avait démissionné touchait l'aide publi-

que mais avec une période de retard), depuis 1976 un démissionnaire ne touche plus rien...

Le système des propositions de travail qui ne peuvent être acceptées se généralise ; ainsi en Région Parisienne, avec la mise en place d'un pool central des offres d'emploi, un chômeur de la banlieue nord refusant les offres parce que le travail en banlieue sud ou trop déqualifiant sera radié beaucoup plus facilement.

Récemment, une circulaire consécutive à la mesure du plan Barre-bis d'une prime de retour au pays de 10.000 NF, conseillait de faire cette proposition aux chômeurs immigrés et de les radier en cas de refus de cette prime...

Dans la région des Bouches du Rhône des chômeurs ont été convoqués par télégramme par un employeur, qui se proposait de leur assurer l'embauche à plusieurs centaines de kms de chez eux à des conditions inacceptables, le chômeur étant forcé d'accepter sous peine de radiation.

De même, le contrôle des bénéficiaires de l'ASA se fait de plus en plus serré, et il a fallu toute la détermination des LIP pour que l'ASSÉDIC reconduise leur dossier pour les 3 derniers mois auxquels ils avaient droit.

Le renforcement du contrôle et de la pression sur les chômeurs, est la contre partie des quelques mesures du plan Barre-bis qui veut limiter les risques de mobilisation à la rentrée. Quand Ceyrac du CNPF parle de 330000 créations d'emploi à la rentrée dans les usines, c'est une reconnaissance du nombre de jeunes qui vont se trouver sur le marché de l'emploi en septembre.

Barre a prévu de dégréver des cotisations sociales pendant un an les patrons de PME qui embaucheront des jeunes, tout en leur laissant la possibilité de licencier, puisque les emplois sont temporaires, et celle de réprimer en indiquant que la législation sociale pour les délégués du personnel ne s'appliquait pas, même si ces entreprises entraient dans la catégorie de plus de 10 salariés ou plus de 50...

Il est prévu d'employer :

- 20 000 vacataires pour un an maximum dans l'administration. Les premières mesures appliquées dans les Postes, révèlent l'augmentation de l'exploitation des jeunes que cela implique (aucune sécurité d'emploi, intensification du travail pour un salaire de 1350 F par mois...)

La bourgeoisie espère ainsi pouvoir limiter le nombre de jeunes chômeurs et contrôler par ce chantage au licenciement ceux qu'elle aura embauchés temporairement.

La venue à échéance des allocations d'une partie des travailleurs touchant les 90 %, le renforcement de la pression de l'ANPE sur les chômeurs bénéficiant d'une allocation alors que les hausses de prix se poursuivent régulièrement, l'extension des formes de travail précaires, et un accroissement important des jeunes sur le marché de l'emploi sont les facteurs qui à quelques mois des échéances de 78 viennent encore aggraver la crise de l'emploi.

Cette situation pose avec encore plus d'acuité la nécessité d'une réflexion sur les expériences de lutte contre le chômage depuis 1975. L'examen de comités de chômeurs organisés en Italie en 75 peut aussi apporter des éléments utiles à la réflexion pour la lutte.

L'EXPÉRIENCE DES COMITÉS DES CHÔMEURS EN ITALIE

La situation du chômage en Italie se caractérise par un nombre de chômeurs totaux avoisinant 1 million 200 000, par une large extension du chômage partiel, et surtout le système du «*sotto occupazione*» (ou demi-chômage) ; près de 2 millions de personnes vivent de petits métiers, de combines, du travail noir dans des PME : chaussure et textile dans le sud, électronique dans le nord avec le phénomène de la décentralisation de la production. Ce système qui s'est étendu au nord a été un des moyens pour la bourgeoisie de contourner la mobilisation qu'il y avait dans les usines.

Chômage

L'organisation étatique du chômage n'a pas le développement qu'elle a en France ; elle est fondée sur un système de bureaux de placement qui ont le monopole du marché du travail.

Tout employeur qui veut embaucher doit passer par ce bureau, dirigé par une commission paritaire où siègent les syndicats. De plus dans les usines, le conseil de fabrique a le droit de vérifier si l'embauche se fait effectivement suivant les normes.

Mais ce système s'efforce surtout de réguler l'offre et la demande d'emploi, son rôle d'assistance du chômeur est bien moindre qu'en France car la bourgeoisie italienne investit moins d'argent dans l'assistance aux chômeurs :

- un chômeur secouru touchera un maximum de 800 lires par mois, ce qui lui permettra de payer ses bus et ses cigarettes (5F par jour).

La faiblesse de ces indemnités (que tous ne perçoivent pas) a pour effet le recours à la «débrouille» et au travail noir ; pour les élèves qui sortent de l'école avec le BAC, l'inscription massive à l'université car cela permet de toucher un pré-salaire (500 F) qui sert d'indemnité chômage.

Dans les villes du sud : un système de chantiers écoles payés par l'Etat ou les municipalités offre du travail aux chômeurs.

En fait cela touche une minorité et seuls ceux qui ont des rapports «cordiaux» avec le chef d'agence ou telles personnalités politiques peuvent y aller sur recommandation. C'est ce système que les italiens appellent «le clientélisme» : Ainsi à Naples, 6000 «cantieristi» peuvent travailler sur les chantiers pour l'équivalent du salaire minimum.

Par contre la bourgeoisie italienne a porté ses efforts sur les chômeurs partiels, le chômage partiel étant l'arme préférée des patrons surtout du nord pour assurer le chômage dans la mesure où il est plus difficile de licencier.

Une caisse d'indemnisation du chômage partiel «la casa integrazione» verse 80 % des heures perdues aux chômeurs partiels pendant un an. Ce système touche surtout les ouvriers embauchés dans les grands trusts et les ouvriers du nord de l'Italie qui, de ce fait, vivent différemment des autres chômeurs et créent un écart entre eux.

La lutte à Naples en 1975

Un mouvement de masse de chômeurs va démarrer à Naples en 75, (130 000 chômeurs pour 1,3 millions d'habitants), sous ces effets cumulés du chômage issu de l'épidémie de choléra de 73, du chômage endémique, des faillites de PME et du retour d'ouvriers du nord licenciés par la crise.

La cible de ce mouvement est le clientélisme dans l'attribution des emplois : en effet dans chaque bureau de placement, les emplois sont répartis selon une liste de priorité en fonction de critères définis par la loi (date d'inscription, charges de famille, qualification, travail antérieur...) ; dans les faits, c'est le système du piston, des relations... qui donne l'emploi à tel ou tel et dans la plupart des cas, les offres sont affichées pour des emplois déjà pourvus...

Le mouvement se constitue autour de chômeurs révoltés par cette pratique qui appellent à constituer des «listes de lutte» où les priorités seront fixées en fonction principalement de l'attitude dans la lutte pour imposer du travail. Les chômeurs appellent leurs camarades à s'inscrire sur ces listes par quartier ou même par rue : cela a un écho important et les listes contiennent de 50 à 300 noms..

Les chômeurs qui s'inscrivent sur ces listes se réunissent entre eux et constituent de fait une sorte de comité de chômeurs, qui définit les priorités d'embauches et décide d'actions à mener pour imposer un système de placement plus juste.

Aussi les premières initiatives sont-elles d'aller aux bureaux de placement pour imposer ce système aux directeurs des bureaux de

placement et exiger des postes de travail.

Cette première forme de mobilisation a l'aspect positif d'effectuer un premier regroupement de chômeurs et de les mettre à l'action ensemble ; sur Naples ce système est repris assez massivement, si bien qu'une coordination de ces regroupements peut être faite et des actions d'ampleur menées.

- le 22 avril 1975 une manifestation de plusieurs milliers de chômeurs venue porter ses revendications est accueillie par la police, le bureau de placement est mis à sac (il y a 32 blessés et 56 arrestations).

- le 16 mai de nouveaux affrontements provoquent la mort d'un manifestant et 68 incarcérations...

Les formes d'organisations ne sont pas des comités de chômeurs stabilisés par quartier, mais des noyaux de militants et de chômeurs inscrits sur les listes et qui appellent à des actions, à des manifestations sur le mot d'ordre «le poste de travail se conquiert par la lutte».

Pendant toute cette période, Naples est le théâtre de manifestations quotidiennes de chômeurs pour exiger du travail ; une tente est même dressée devant la mairie par les chômeurs qui toute la journée font de l'agitation auprès de la population et exigent un emploi, des places dans les chantiers écoles, des cours de reclassement. Ce mouvement des chômeurs a un large écho dans toute l'Italie, si bien que lors de la grande manifestation de la FLM le 12 décembre 75 qui réunit 300 000 métallos à Naples, les chômeurs peuvent imposer aux syndicats leur orateur. Les mots d'ordre centraux sont : «les 35 heures», «des emplois» et «la chute de la D.C.»

Dans le cours de ce mouvement des noyaux de chômeurs plus stables regroupant les éléments les plus actifs des chômeurs inscrits sur les «listes de lutte», assurent la préparation des initiatives et la permanence du travail. Ils sont animés par un front des organisations de l'extrême gauche ita-

Chômage

lienne ; des militants de Lotta Continua, du MLS... s'y retrouvent, à la condition d'être des chômeurs eux-mêmes...

La cible principale à cette époque est celle de l'emploi car le mouvement est parti contre le système du placement ; joue aussi, la nécessité de lutter contre la marginalisation. DC et PCI répandent l'idée que les chômeurs sont tous délinquants et vivent d'expédients, qu'ils sont une masse de manœuvre potentielle pour le MSI ; alors que les quelques fascistes qui essaient de s'infiltrer dans les listes pour rééditer l'agitation de Reggio de Calabre seront rossés et expulsés des listes.

Sur Naples une enquête est menée par les chômeurs les plus actifs pour recenser les emplois possibles. Cette enquête révèle le manque d'effectifs des hopitaux napolitains : 1500 postes seraient nécessaires. L'hôpital est occupé par les chômeurs avec l'accord du conseil de délégués de l'hôpital, pour démontrer qu'il y a besoin d'embaucher. Les chômeurs obtiennent le soutien des familles des malades qui accueillent bien cette initiative. Cela devient un thème de mobilisation qui donnera lieu à des initiatives : par exemple 2 à 3 000 chômeurs de Naples montent 1 fois par mois pendant 3 mois en train gratuitement à Rome pour manifester au ministère du travail et exiger la création de 1500 postes... qui seront obtenus. 1500 chômeurs seront inscrits dans un stage de formation rétribué et la lutte se mène encore aujourd'hui pour que tous soient embauchés à l'issue de leur formation.

Des initiatives ont lieu aussi contre les heures supplémentaires dans les usines de Naples.

Le mouvement connaît un certain reflux en 1976 - 1977

D'abord il aura du mal à s'étendre au nord où règne surtout le système du chômage partiel et de la caisse d'indemnisation ; elle paye en 1975 324 millions d'heures de travail soit l'équivalent de l'emploi pendant 1 an de 200 000 ouvriers...

Des expériences vont avoir lieu à Bologne centrées surtout contre le travail noir, le travail à domicile : des camions de livraison de matières premières, ou de ramassage de la production, des directeurs de PME seront bloqués dans certaines rues afin d'exiger la répartition du travail à tous les chômeurs de la rue et non à certains et pas à d'autres. Des actions violentes auront lieu contre des petits ateliers où il y a du travail noir pour empêcher des licenciements ou exiger des droits sociaux. Lors des grandes manifestations des petits groupes attaquent des PME pratiquant le travail noir.

A Milan en septembre-octobre 1976, un comité ouvrier d'Alfa Romeo pour le travail regroupe 50 travailleurs actifs, mène une campagne importante pour dénoncer la campagne de la direction qui pour déconsidérer les chômeurs indique qu'il y a 400 postes de travail libres que les chômeurs ne veulent pas prendre parce qu'ils ne veulent plus du travail manuel.

Le Comité enquête et met à jour l'illégalité du système d'embauche d'Alfa-Romeo qui sur recommandation se fait adresser des candidats à l'embauche par les casernes de carabinieri et l'église des petits villages au lieu de passer par les bureaux de placement.

Avec l'aggravation de la crise, les emplois disponibles se raréfient, et dans les usines les chômeurs trouvent moins d'écho auprès des travailleurs actifs supportant le chantage au licenciement.

Quelques éléments du bilan

La mise en place du gouvernement Andreotti et la politique de soutien du PCI vont susciter la crise au sein de l'extrême gauche italienne dont une partie avait animé le mouvement des chômeurs dans l'optique de la chute de la D.C...

De plus toutes les ambiguïtés des «listes de lutte» vont se faire jour à ce moment-là.

Mimo Pinto député d'extrême-gauche, élu avec les voix des

chômeurs en tirait le bilan à un colloque à Catane sur l'organisation de la lutte pour le travail.

(cf. encart)

Le PCI face au chômage des jeunes : les comités de chômeurs et chantiers de jeunesse

le mouvement doit aussi se confronter à l'offensive du PCI.

Au printemps 77, les étudiants et une grande partie des jeunes chômeurs se sont opposés à la réforme de l'éducation du ministre démocrate-chrétien Malfatti, et au PCI qui le soutenait par sa politique d'abstention ; aussi le parti révisionniste italien, très inquiet, a-t-il tenté de les encadrer en essayant de leur trouver du travail.

A Rome, par exemple, un responsable fédéral de la jeunesse révisionniste italienne, conseiller municipal, rapportait les éléments suivants :

Jusqu'en 1960, la région de Rome était agricole. Avec le boom économique et la «tertiarisation» de Rome, il y a eu un important exode rural. Si bien qu'il y a 250 000 chômeurs dans la région romaine, 65 000 dans la ville, dont 40% de jeunes ; de plus, la jeunesse est en proie au travail irrégulier, travail au noir ou travail à domicile (surtout le textile et la chaussure depuis 1945) mais qui est étendu par les grandes industries qui veulent tourner la mobilisation de la classe ouvrière par «il decentramo produttivo»... (décentralisation de la production).

Pour régler le problème de l'emploi, la municipalité et le conseil régional (aux mains du PCI) ont mis en place un plan de développement qui vise à utiliser le plus rationnellement possible toute la force de travail. Ce plan est le premier en Italie. Dans ce plan de développement est prévu un plan pour le travail extraordinaire des jeunes, qui vise à créer 4 000 postes de travail : réglementation du trafic en ville, travail de restauration des monuments...

«LES DANGERS DU MOT D'ORDRE : «DU TRAVAIL A CEUX QUI LUTTENT»

(EXTRAIT D'UNE INTERVIEW DE MIMO PINTO)

«Je voudrais faire quelques observations concrètes sur les problèmes qui se sont posés au cours même de la lutte des chômeurs à Naples. Tout d'abord à propos des «listes de lutte».

Cette méthode de lutte a permis de porter des coups décisifs aux vieilles méthodes de l'embauche, notamment à la pire d'entre elles, le clientélisme. Mais à mon avis aujourd'hui, cette expérience est dépassée, car une grande équivoque est apparue au cours du mouvement, et à laquelle l'extrême-gauche révolutionnaire n'a pas assez réfléchi.

En effet, si le mot d'ordre principal était de : «*Le poste de travail se conquiert par la lutte*», on entendait parfois : «*Le poste de travail à ceux qui luttent*». Cette contradiction a été un élément important de division. On est parti de l'exigence de rester ensemble. Puis on est arrivé à la situation où celui qui avait participé à un mois de lutte de plus que les autres, ou encore à une manifestation de plus, revendiquait une sorte de priorité à l'emploi et devenait un ennemi du mouvement. Et cela, le mouvement n'est pas parvenu à le contrôler. Ainsi, ce mot d'ordre révolutionnaire a pu se transformer en son contraire, de facteur d'unité, il est devenu un facteur de division et de tension.

Parfois, les contradictions ont pu prendre une forme extrêmement violente (insultes, rixes,...) dès l'apparition des premières offres d'emploi. Parce qu'on a été incapable de régler cette question, on s'est retrouvé dans une situation semblable à celle de l'époque des vieilles méthodes de clientélisme.

Ainsi, du clientélisme individuel on est passé à une espèce de clientélisme de masse.

De plus, à partir de notre propre expérience, celle de Naples, nous n'avons pas su donner suffisamment d'indications qui aient valeur de référence pour le mouvement au plan national.

Ainsi, des camarades qui étaient dans des situations de luttes les plus diverses (par exemple, en Sicile, à Conicatti) se sont trouvés sans indication, sinon celle bien générale : «A Naples, les chômeurs sont organisés».

Ensuite, on ne peut pas dire à la fois : «*Le travail se conquiert quand il y aura une société différente*» et «*On ne doit pas s'affronter sur le terrain de la graduatoria**, luttons afin qu'il y ait du travail». Ainsi, le fait que nous ayons négligé le problème de l'embauche, la nécessité d'attaquer les instruments avec lesquels, depuis toujours la bourgeoisie nous divise, a été un choix erroné. Alors que les choses étaient possibles, à Naples

par exemple, puisque nous avons le rapport de force.

A l'opposé, on trouve un autre choix erroné : les fuites en avant. Par exemple, lorsque Lotta Continua a parachuté une loi sur l'embauche, sans qu'elle soit le produit en fait d'un réel débat parmi les chômeurs.

De toute façon, il ne suffit pas de crier : «*Organisons-nous pour le travail*», «*du travail*» dans toutes les manifestations. Ainsi, on a perdu le peu de contrôle qu'on avait acquis sur l'embauche.

Le peu d'emplois offerts nous sont passés sous le nez, et cela dans une situation d'impuissance de la part des chômeurs, alors que d'autres propositions plus concrètes (l'abolition des concours par exemple) auraient permis d'empêcher la division et de maintenir le mouvement. Aujourd'hui, la même erreur risque d'être faite à propos de la loi sur le travail des jeunes.

Jusqu'à présent, on s'est limité à en faire la dénonciation. Maintenant, la loi existe. C'est du travail au noir sous-payé. On ne peut pas se contenter de dire : «Nous l'avons bien dit».

Il faut tracer une alternative, sinon on subit passivement l'initiative du gouvernement.

En conséquence, il faut dès maintenant, organiser les jeunes, s'emparer d'autres problèmes comme celui des lois régionales.

Chômage

La loi sur l'emploi des jeunes dans l'agriculture veut réaliser une expérience de travail des jeunes à la campagne : sur des terres abandonnées, terres publiques, avec création de centres d'assistance technique... 30 000 ha de terres nouvelles seraient ainsi occupés et 25 000 emplois nouveaux créés pour un ou deux ans.

Déjà à Tivoli, le PCI a lancé la construction d'une coopérative de jeunes disposés à travailler la terre, la moitié de la semaine, et l'autre moitié à étudier.

Le but pour le PCI est de donner aux jeunes *«le contact avec le monde du travail, une expérience plus concrète des processus et des problèmes qui se posent à la transformation de la société»*.

Pour compléter ce dispositif d'encadrement, le PCI s'efforce, pour faire pièce aux comités de chômeurs organisés ou aux «listes de lutte», de mettre en place des «ligues de jeunes chômeurs» dans les municipalités. Ces «ligues» sont placées sous le contrôle des syndicats et des forces de gauche. Aux dires-mêmes du responsable fédéral cité plus haut, les ligues avaient du mal à s'organiser du fait *«des tendances négatives des jeunes qui refusent le travail productif»*.

Ainsi, plus que de régler le problème du chômage des jeunes, le PCI cherche avant tout à s'assurer le contrôle politique de ceux-ci par leur mise au travail.

Quelques leçons

Aujourd'hui, le mouvement de lutte des chômeurs est amené à définir de nouvelles perspectives face à la nouvelle situation politique où PCI et DC collaborent dans la mise en place de plans de reconversion industrielle, de lois sur l'emploi des jeunes, ou sur l'organisation du marché du travail au noir. Les premières expériences de «listes de lutte» jugées comme dépassées, et favorisant la concurrence entre chômeurs, poussent aussi à chercher d'autres moyens de lutte.

Aujourd'hui, le mouvement de lutte contre le chômage tire les leçons de ses expériences ; il s'efforce de préciser les perspectives de lutte d'ensemble contre le chômage : il dénonce les diverses mesures proposées par le gouvernement et appuyées par le PCI, comme visant à un simple aménagement du capitalisme ; il engage la lutte contre les tentatives de division entre la classe ouvrière organisée dans les usines et celle qui est au chômage.

Malgré les limites de la première phase des «listes de lutte», son principal mérite est d'avoir permis la mise en mouvement de grandes masses de chômeurs, d'avoir montré qu'ils comptaient dans la vie politique italienne.

Par leurs luttes, ces chômeurs ont pu constituer une force politique et poser le problème de la lutte contre le chômage au reste de la classe ouvrière et aux diverses forces politiques.

Les diverses initiatives et les victoires obtenues, notamment le recul imposé au gouvernement sur l'embauche à Milan, ont été la démonstration nette que la victoire était possible et que la lutte payait.

Malgré ses limites et ses ambiguïtés, ce mouvement est apparu en fait comme un mouvement de masse autonome, alternatif au PCI : mouvement porteur, non des manipulations des fascistes du MSI, mais de l'espoir révolutionnaire du prolétariat italien. Au cours de ces luttes, des milliers de chômeurs ont fait l'expérience de l'opposition du PCI à leurs initiatives et aussi de la lutte contre cette opposition.

Est apparue enfin la nécessité d'une organisation stabilisée des chômeurs sur les quartiers, la nécessité d'une plus grande précision dans leurs perspectives générales et de leur coordination.

Un vaste mouvement de réflexion est en cours, sur cette première phase d'expérience, afin que ce mouvement, composante de toutes les initiatives autonomes des masses (femmes, jeunes),

puisse porter à un nouveau degré les aspirations révolutionnaires du prolétariat italien.

QUELQUES EXPÉRIENCES DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Avec le doublement du nombre de chômeurs en France en 1974, des tentatives d'organisation des chômeurs ont existé un peu partout.

Les comités de chômeurs CGT

Malgré une large campagne de propagande, malgré la nomination de jeunes responsables à tous les échelons du syndicat, ces tentatives ne déboucheront pas sur une réelle organisation des chômeurs.

Des tentatives seront faites aux bureaux de pointage ; des permanences seront tenues.

Ça et là, quelques expériences pourront avoir lieu sans véritable regroupement. La manifestation des jeunes chômeurs à la rentrée 1975, restera sans lendemain. Au contraire, le thème du chômage sera utilisé comme faire-valoir à la campagne «Vérité-Espoir» du PC, et aux municipalités du PCF ; ainsi à Aubervilliers, la municipalité organisera un vin d'honneur avec le maire pour les chômeurs, des distributions de pommes et des déplacements en autobus à la préfecture de la Seine-St-Denis pour déposer des pétitions exigeant l'augmentation des allocations.

A aucun moment, la direction confédérale ne donnera aux chômeurs la possibilité de s'organiser pour leurs revendications.

Au contraire dans la conception qui prévaudra, le problème du chômage est l'occasion de campagnes sur la relance de la consommation, la défense du potentiel industriel national, de campagnes pour démontrer le caractère ouvrier des municipalités. Il est significatif qu'au printemps 1977, la relance par le PC de la campa-

Chômage

gne contre le chômage, exclue toute intervention sur la nécessité pour les chômeurs de s'organiser pour la lutte, y compris dans des comités de chômeurs CGT ; la seule perspective est l'adhésion à la JC ou au PC pour le programme commun. En attendant, ne luttiez pas, les municipalités feront un petit quelque chose pour vous faire attendre.

Le conseil général de la Seine St Denis alloue royalement 2 francs par jour à tout chômeur de moins de 25 ans, célibataire et ne touchant rien. A St Denis, la municipalité offre une allocation de 200 F, à ceux qui sont dans le même cas, mais il n'est pas précisé si cette allocation est mensuelle ou exceptionnelle.

Pour tout dire, le bilan des comités de chômeurs CGT est quasiment nul ; leur seul effet aura été d'accroître le scepticisme sur les possibilités de lutte chez les chômeurs qui ont été touchés par leurs initiatives.

Les comités de chômeurs CFDT

A partir de 1975, dans les unions locales CFDT, un certain nombre de militants syndicaux, souvent militants d'extrême-gauche, ou « basistes » se sont préoccupés de l'organisation des chômeurs.

Des comités ont vu ainsi le jour un peu partout en France. Composés au départ de militants chômeurs et non chômeurs, ils sont intervenus sur les ANPE pour appeler à la lutte contre le chômage, et principalement avec l'idée d'exiger un emploi pour tous. En effet, à cette époque de 1975, les travailleurs avaient pu constater que malgré la récession de la production, l'extension du chômage partiel et les faillites, la catastrophe économique annoncée par la bourgeoisie n'avait pas eu lieu : en effet, dans les entreprises, souvent, la production n'était que légèrement plus faible, malgré le nombre inférieur de travailleurs et le chômage partiel. Dans les Postes, les hôpitaux, il y avait un manque criant d'effectifs, et des espoirs de reprise étaient régulièrement entretenus dans les masses par la bourgeoisie. Aussi l'espoir de retrouver un travail assez vite demeurait chez de nombreux chômeurs ; bénéficiant de

l'Aide Publique ou de l'ASSEDIC, ils voyaient mal, dans un premier temps, la nécessité de s'organiser.

Puisque la faillite prédite par la bourgeoisie n'avait pas eu lieu, il fallait orienter la lutte vers l'embauche des chômeurs : telle était l'idée dominante des comités de chômeurs CFDT. Ainsi, la confédération CFDT pouvait écrire en juillet août 75 dans *CFDT Aujourd'hui* :

Etant donné que le chômeur est en situation transitoire et qu'il doit retrouver assez rapidement du travail, qu'il n'a plus de patron, qu'il est face au système dans son ensemble, qu'il est isolé, « la préoccupation essentielle en matière d'organisation des travailleurs privés d'emploi, doit être de ne pas entériner et reproduire la marginalisation des chômeurs qui est le fait de la société capitaliste » (P. 7 *CFDT Aujourd'hui* N° 14).

Aussi, les chômeurs devaient-ils continuer à cotiser à leur syndicat d'origine, ou adhérer au syndicat de leur profession s'ils n'étaient pas syndiqués. Pour « la structure d'action », il était proposé une « commission chômage emploi » (CCE) dirigé par l'UL, réunissant chômeurs et sections. Les responsables expliquaient qu'aucune victoire n'était possible sans l'unité avec les actifs, et donc, sans la participation des sections de l'UL au CCE.

La cible principale étant l'embauche, la nécessité de l'unité avec les sections syndicales d'entreprises était primordiale.

On comprend que la confédération poussait d'autant plus dans ce sens que cela permettait de bien contrôler, des formes d'organisation qui spontanément, allaient dans un sens opposé : celui de comités de chômeurs lancés par des UL, et acquérant une certaine autonomie ensuite, tout en conservant le soutien de ces UL.

Tout au long des années 75-76-77, il y eut conflit avec la confédération CFDT sur ces formes d'organisation qui furent dénoncées comme anti-syndicales au même titre que les initiatives de coordination des luttes de juin-septembre 1976.

De tels comités ont existé à Paris dans le 18^e, à Rouen, à Clermont-Ferrand, Toulouse, Greno-

ble. Souvent l'activité de ces comités très réduits au départ, a suivi le processus suivant :

— Interventions aux ANPE appelant les chômeurs à la lutte, mises en place de permanences juridiques et dans de nombreux cas, mobilisation du noyau restreint qui a lancé le comité sur le règlement de cas particuliers (dossiers en retard, immigrés, ayant des problèmes de papier...).

Cette forme d'assistance, a amené aux permanences les chômeurs, au compte-gouttes, chômeurs que l'on ne revoit souvent plus, une fois leur affaire réglée...

A côté de cela, existaient des appels généraux pour exiger des emplois pour tous, une agitation sur ce thème et quelques expériences pour exiger des embauches.

Par exemple, le comité 18^e (Paris) a réalisé une occupation d'ANPE liée à un débrayage de la section CFDT de l'Agence pour exiger l'embauche de chômeurs comme employés de l'Agence.

En fait, il semble que très vite, les chômeurs en cours d'année 75, aient perdu leurs espoirs sur les possibilités d'embauche ; en effet, après avoir cherché pendant des mois, fait l'expérience de dizaines de tentatives sans succès, peu de chômeurs conservaient quelque espoir d'imposer l'emploi.

Quant à y contraindre la bourgeoisie et l'Etat, cela exigeait un rapport de force hors de proportion avec la mobilisation des chômeurs à ce moment-là.

Tentatives CFDT : quelles leçons ?

Plusieurs leçons peuvent être tirées des tentatives de la CFDT pour organiser les chômeurs.

1) La nécessité de proposer des revendications accessibles

Fixer la lutte pour l'embauche comme objectif central, à une période où très vite, les chômeurs s'aperçoivent que ce n'est réaliste que ponctuellement, pose un problème.

Entre les revendications générales qui apparaissent inaccessibles parce que le rapport de for-

Chômage

ce n'est pas constitué et le cas par cas qui maintient l'isolement et la mentalité d'assisté, ces comités ont eu du mal à fixer des revendications particulières aux chômeurs et accessibles, où de petites victoires puissent être obtenues, donnant progressivement confiance dans la lutte.

Les expériences ont été positives, là où cette démarche a pu être menée à bien : bus gratuits à Toulouse, lutte collective pour accélérer des dossiers à Grenoble.

2) *Vers l'autonomie de regroupements de chômeurs*

A partir du moment où la mobilisation des chômeurs s'effectue, se pose assez vite la question d'une certaine autonomie du regroupement des chômeurs par rapport à l'organisation syndicale qui l'a lancé, comme en témoignent les extraits de bilan du comité de chômeurs de Grenoble.

Bilan du comité de chômeurs de Grenoble (extraits)

A Grenoble, les responsables de l'UL nous ont expliqué à plusieurs reprises que tant que les sections ne participeraient pas activement à la CCE, tout effort des chômeurs pour s'organiser aboutirait inévitablement à un renforcement de leur marginalisation par rapport aux travailleurs actifs... et qu'il convenait donc d'attendre.

La question de l'organisation des chômeurs soulève un double problème :

-1. Actuellement, les chômeurs non syndiqués, mais disposés à s'organiser sur la base des propositions de la CCE, n'ont absolument aucune existence, aucune possibilité de s'exprimer ni de participer aux discussions, tant qu'ils n'ont pas pris leur carte.

Et cette situation est encore compliquée par le fait que bon nombre de chômeurs sont des jeunes n'ayant jamais travaillé de façon prolongée dans une entreprise ; et que c'est parmi ces jeunes que la nécessité de s'organiser se fait le plus sentir, dans la mesure où ils ne bénéficient en général que des droits minimum, voire même d'aucun droit.

Or, ces jeunes n'ont pas d'expérience de lutte en tant que salariés et ne voient pas d'emblée la nécessité de se syndiquer avant de commencer à lutter et avant de se regrouper pour faire aboutir leurs revendications.

-2. Quand bien même, l'ensemble des chômeurs aujourd'hui, actifs, se syndiqueraient immédiatement, cela ne réglerait pas le problème de leur responsabilité au sein de la CCE, puisque de fait, les chômeurs CFDT ne disposent dans cette commission que du seul droit d'émettre des propositions et d'attendre quinze jours, les décisions de l'UL.

Jusqu'à présent, l'accord entre les chômeurs CFDT et les non-syndiqués qui ont assuré le travail de mobilisation a permis de mener à bien la réalisation de la brochure sur le chômage, et la journée du 17 mai. Mais cet accord est maintenant remis en cause, du fait que les camarades non syndiqués n'acceptent plus de dépendre entièrement d'une structure dont ils ignorent tout — aucun lien direct n'existe en effet entre eux et l'UL — tandis qu'eux effectuent le travail.

Il n'y a pas loin de là à un sentiment de manipulation dont les chômeurs CFDT apparaissent objectivement comme l'instrument.

C'est dans ces conditions, que les chômeurs CFDT, sans sous-estimer le caractère particulier de toute organisation de chômeurs au sein de la CFDT réclament :

— un réel pouvoir de décision sur l'élaboration de leurs revendications, le choix et la conduite de leurs actions, le choix des modalités de mobilisation des autres chômeurs.

— le droit de décider eux-mêmes de leurs rapports avec les chômeurs non syndiqués.

Cela nécessite que leur soit reconnue vis-à-vis de l'UL, une autonomie semblable (mais pas forcément identique) à celle d'une section vis-à-vis de son syndicat.

L'ensemble des chômeurs qui luttent contre leur situation intolérable, pour le respect et l'extension de leurs droits, ont parfaitement conscience qu'ils n'arriveront à rien sans le soutien des travailleurs actifs dans leur ensemble.

Mais ils refusent leur situation «d'assistés» même au sein du syndicat et n'acceptent pas de dépendre entièrement, tant dans la mise en place de leurs actions, que dans l'avancement de leur organisation, de la mobilisation exclusive des travailleurs actifs et des sections d'entreprises sur la question du chômage.

Ils veulent pouvoir décider de façon responsable, des actions qu'ils ont à mener pour faire aboutir leurs revendications.

Dans les années à venir, le nombre de 1 500 000 chômeurs risque fort de ne pas varier très sensiblement. L'organisation des chômeurs n'est donc pas une question passagère. Elle pourrait même être posée de manière beaucoup plus inquiétante par certains, en cas de victoire de la gauche !

Les chômeurs CFDT
Les chômeurs non syndiqués,
ayant participé
à la préparation des actions

Ce bilan construit sur une pratique de plusieurs mois, marque la nécessité d'une réelle autonomie des organisations de chômeurs, si elles veulent avoir quelque

chance de les organiser largement.

Un des traits de l'expérience italienne n'était-il pas que la direction politique des comités par

l'extrême gauche n'était acceptée qu'à partir du moment où les militants des organisations qui y militaient étaient eux-mêmes des chômeurs ?

3) Le rapport avec les actifs et les syndicats

Une autre leçon utile de ce bilan est de poser de manière différente le rapport avec les actifs et avec les syndicats. Plutôt que de poser à priori ce lien par l'intermédiaire de l'organisation syndicale, les chômeurs le posent sur la base de leur propre mobilisation, de leurs initiatives. Quand les chômeurs de Milan vont à la porte d'Alfa Romeo exiger l'embauche et l'arrêt des heures supplémentaires, ils interpellent les travailleurs actifs et par le débat se mettent en situation de régler la contradiction qu'il peut y avoir entre eux et ceux qui font des heures supplémentaires. Ils posent de manière vivante au reste de la classe ouvrière, le problème de la lutte contre le chômage. Dans la France d'aujourd'hui, il sera nécessaire de penser des initiatives communes avec les chômeurs des usines occupées depuis longtemps (souci qu'ont toujours eu les Lip) ; il sera aussi nécessaire de lier cette lutte à la lutte contre le chômage déguisé de l'intérim et des contrats.

L'autonomie des comités de chômeurs unitaires dépassant ces étiquettes syndicales, comporte-t-elle un risque d'anti-syndicalisme ? Il ne semble pas ; au contraire, la mobilisation des chômeurs sera d'autant plus puissante que les syndicats les aideront à s'organiser, à vivre et à se développer. Et en ce sens, définir une tactique particulière pour imposer l'autonomie quand le comité part d'une UL, ou pour construire des liens avec les syndicats quand il part d'initiatives directes en liaison avec les chômeurs, doit être une des tâches de ces comités... de même que leur coordination si la nécessité s'en fait sentir.

L'autonomie ne fait peur qu'aux gens du PC et du PS, à partir du moment où la mise en route de cette mobilisation risque d'aiguïser les contradictions de classe à un point tel que l'accélération de la crise remette en cause les échéances électorales et révèle plus nettement dans les masses, les aspirations à une autre société, finissant de rendre caduque le programme commun.

QUELQUES POINTS DE REPÈRE

Si jusqu'ici, la bourgeoisie a pu contenir la mobilisation des chômeurs, cela est dû à plusieurs facteurs :

— *Les illusions de la solution individuelle continuellement entretenues par l'ANPE* : trouver du travail par soi-même, obtenir un stage, du travail en intérim... Aujourd'hui, l'extension massive et continue du chômage a tué cet espoir chez la majorité des chômeurs.

— *Le découragement et l'espoir vague d'un changement politique avec la venue de la gauche au pouvoir*. Le chiffre du programme commun et le maintien de un million de chômeurs la première année, a relativisé cet espoir. Le découragement repose en partie sur l'absence de luttes de chômeurs assez significatives pour démontrer que des victoires sont possibles.

— *Le saupoudrage d'indemnités à 750 000 chômeurs*, qui à la fois empêche de complètement mourir de faim et est un moyen de contrôler les chômeurs par le chantage à la radiation.

Mais aujourd'hui, la bourgeoisie a décidé d'accroître les radiations et le saupoudrage d'allocations apparaît de plus en plus dérisoire avec la poursuite de l'inflation.

Si aujourd'hui beaucoup d'illusions sont tombées, l'appareil de division, d'individualisation de répression des chômeurs, avec sa vitrine démagogique de pourvoyeur d'emploi, l'ANPE, reste en place.

Mettre en cause l'appareil d'État qui organise le chômage

Si la bourgeoisie, contrairement à l'Italie, a pu se permettre 1 500 000 chômeurs totaux sans explosion sociale, c'est parce que plus riche que la bourgeoisie italienne, elle a plus investi dans l'assistance aux chômeurs, suivant le système d'aide qui divise et encadre comme nous l'avons vu.

C'est aussi parce qu'elle a su mettre en place un appareil administratif d'organisation du chômage nombreux (550 agences, 7 560 fonctionnaires pour les seules ANPE) et réparti sur tout le territoire).

Cet appareil administratif qui comprend l'ANPE, la FPA, les ASSEDIC est articulé autour de l'ANPE :

● En assurant la fonction de maintien de la sécurité sociale et des allocations familiales pour toute personne qui s'inscrit dans les 28 jours, après son licenciement.

● En se présentant comme un service public, qui propose du travail par son service de placement et des stages FPA, l'ANPE a pu entretenir des illusions sur ce qui est son rôle principal dans une conjoncture de chômage massif : le contrôle, et l'encadrement des travailleurs au chômage.

L'administration de l'ANPE le constatait elle-même en signalant que dans la conjoncture actuelle, son rôle de placement avait considérablement décliné du fait de la faiblesse des offres envoyées par les employeurs qui préféraient embaucher directement.

Ainsi, peu à peu, se grippe le mécanisme d'individualisation du sort du chômeur, qui est convoqué tout seul, à qui l'on propose du travail ou un stage individuellement, que l'on oriente gentiment vers un bureau pour traiter son cas ou que l'on fait embarquer par la police, s'il fait du tapage.

Les offres au libre service de l'emploi sont toujours les mêmes et se font de plus en plus rares, la solution de la FPA qui offre 450 000 places pour 1,5 million de chômeurs, avec des 2 à 3 ans d'attente, ne jouent plus leur rôle : donner le petit espoir qui fait attendre et supporter sa situation.

De plus en plus, le chômeur ne va plus à l'ANPE pour avoir un emploi mais pour pointer, être contrôlé et être radié.

Dans une ANPE, jamais aucun chômeur ne sait le nombre d'emplois disponibles dans la région, le nombre de chômeurs sur la commune, en fonction de quels intérêts sont proposés les emplois ; tout est marqué du secret, car tout ce qui peut empêcher les chômeurs de se rendre compte de la force qu'ils peuvent représenter, et de l'ampleur

Chômage

du chômage a été soigneusement étudié et mis en place.

Aussi, avec l'aide des employés des ANPE, des ASSÉDIC qui se sont pour beaucoup reconvertis dans cette administration pour n'avoir pu trouver ailleurs quelque chose de «mieux», il est important de révéler encore plus clairement le rôle de cette structure administrative de l'appareil d'État bourgeois, d'imposer aux ANPE, aux ASSÉDIC où sont représentés les syndicats :

—l'inscription de tous les chômeurs
—la justification de toutes les offres d'emploi, du nombre de chômeurs qui passent par leurs bureaux, de luttes contre les mesures de radiation.

—l'inscription au bénéfice des allocations de tous les travailleurs au chômage, jeunes privés d'emploi, chômeurs inscrits après le délai des 28 jours, travailleurs obligés de démissionner de leur usine...

—l'augmentation des indemnités, la simplification des formulaires, etc.

● Mais vu le risque politique que représente pour la bourgeoisie la mobilisation des chômeurs, elle fera tout pour essayer de la réprimer dans l'œuf.

Déjà les chômeurs de Grenoble posant leurs revendications à l'ANPE ont eu à faire face à la présence policière ; les premières «listes de lutte» en Italie ont eu à se heurter à la police.

Aussi, la question de l'attitude à avoir face à cette éventualité, la mobilisation politique pour la surmonter, les mesures à prendre pour que les chômeurs en lutte ne soient pas seuls à s'affronter à une intervention policière, ces problèmes doivent être débattus, quand les actions sont décidées... cela implique dans les organisations de chômeurs de mener une lutte contre les points de vue pacifistes et de soumission des partis de gauche et des confédérations qu'ils dirigent.

Imposer aux municipalités le soutien aux chômeurs

Autant, avant guerre, les chômeurs ont pu imposer aux municipalités l'octroi de secours et de travail, autant aujourd'hui, à droite comme à gauche, en dehors des phrases, aucune municipalité ne se préoccupe d'aider à l'organisation des chômeurs. Tandis que l'organi-

sation de fêtes, la subvention de voyages en URSS ou en RDA, sans compter le paiement de la propagande du PCF et diverses opérations immobilières de création de logements pour la petite bourgeoisie suivent leur cours. Rien n'a changé dans la gestion municipale de ces nouveaux bourgeois, sinon un léger gonflement des budgets d'aide sociale.

Créer des emplois pour les chômeurs, surtaxer les gros revenus de la commune n'est pas pensable pour le PCF, car c'est «risquer l'illégalité» et «compromettre l'Union du peuple de France» avec les commerçants, les cadres, les petits patrons dont les voix comptent dans une municipalité de gauche.

Dans les municipalités de droite et certaines municipalités de gauche, lutter pour l'emploi, c'est aménager des zones industrielles aux frais de la commune, se disputer les implantations d'usines en promettant des avantages fiscaux pour créer quelques emplois...

Dans ces conditions, imposer aux municipalités des allocations complémentaires aux chômeurs, en particulier ceux qui ne sont pas indemnisés, exiger des emplois d'intérêt public avec le salaire de la catégorie, l'exemption des impôts locaux, la gratuité dans les transports, les cantines, etc. peuvent être des objectifs pour les chômeurs.

Partout les chômeurs peuvent contraindre les organismes d'État (conseils régionaux, conseils généraux, préfectures...) à payer le chômage.

Septembre-octobre : 300 000 jeunes à la recherche d'un emploi

Représentant 40 % des travailleurs sans emploi, le nombre des jeunes chômeurs va croître encore de 300 000 unités à la rentrée de septembre.

La bourgeoisie qui a vu le risque, espère le réduire par l'embauche intérimaire des jeunes et le chantage au licenciement après leur embauche.

Elle compte aussi sur une moins grande combativité des jeunes fille qui constituent près de 60 % des jeunes chômeurs.

—Malgré la situation instable (ceux qui attendent de partir à l'armée, ceux qui sont peu pressés de se faire exploiter férocelement, ceux qui se satisfont du travail intérimaire), la masse des jeunes, surtout des couches populaires, a médité pendant sa dernière année de CES ou de CET, la question du chômage : après avoir cherché par eux-mêmes du travail, souvent sans succès au cours de l'année, ils sortent de l'école sans illusion sur les possibilités d'emploi, à la fois révoltés et disponibles... mais sans expérience de lutte.

Faire se réunir la révolte des jeunes sans emploi, la plupart du temps sans allocations et le mécontentement accumulé des ouvriers au chômage, non indemnisés, mal indemnisés ou en fin de 90 %, c'est donner à un comité de chômeurs une première base autour de laquelle une mobilisation plus ample d'autres couches sociales au chômage, de travailleurs plus tenus par leurs indemnités pourraient se rallier.

C'est additionner l'expérience de lutte des ouvriers licenciés à la disponibilité et à la révolte des jeunes sans avenir dans cette société.

Aussi, pour une part la mobilisation de ce potentiel dépend-il de la capacité à tenir compte de l'aspect du chômage des moins de 25 ans, des possibilités de maintenir le contact pour l'inscription à l'ANPE et la lutte des liens tissés à l'école, et des liens de quartier qui vont se renforcer pour tous ces jeunes qui sont contraints par le chômage à rester dans leur cité.

Vers des comités de chômeurs par quartier

Si organiser des comités de chômeurs visant à l'autonomie dans des rapports multiformes avec les syndicats doit être l'objectif, sur quelle base géographique est-il nécessaire et possible de les regrouper ?

● L'expérience prouve que le regroupement autour d'une Union Locale sur la circonscription d'une ANPE, est un point de ralliement de première mobilisation, d'intervention pour la lutte ; ainsi, ces «listes de lutte» intervenant sur les bureaux de placement, ou ce comité de chômeurs du 18^e revendiquant aux ASSÉDIC pour des dossiers.

L'expérience des comités de lutte contre le chômage

Sans préjuger d'un bilan plus approfondi de cette expérience lancée par les communistes révolutionnaires en 1975, cette expérience menée pendant un an portait du point de vue suivant : il est nécessaire d'unir les chômeurs et les actifs dans une même organisation, de réaliser l'unité populaire dans la lutte contre le chômage ; c'était du même coup prendre le contre-pied des premières initiatives confédérales. Celles-ci, en proposant des structures portant leur sigle respectif, mettaient les chômeurs, souvent non syndiqués, devant le choix : CGT ou CFDT ? Conséquence : le morcellement encore plus grand des initiatives qui avaient du mal à démarrer (comme à Rouen...)

La possibilité offerte par les comités de lutte contre le chômage de réaliser l'unité de tous ceux qui voulaient lutter contre le chômage reçut un bon écho surtout dans les quartiers populaires. Elle permit de mener des luttes significatives réali-

sant l'unité populaire autour de cas particuliers de chômeurs.

Ainsi, dans la cité Mistral à Grenoble, une campagne anti-jeunes montée à la suite d'une altercation entre un patron de bistrot et des jeunes chômeurs de la cité fut retournée en une explication et un débat entre les jeunes chômeurs de la cité et les adultes. Cette initiative déboucha sur un soutien et une meilleure compréhension des problèmes des jeunes chômeurs sur la cité.

● A Besançon, dans le quartier de Montrapon, une mobilisation s'effectua autour de l'expulsion d'un chômeur, et contre la mise en tutelle des familles les plus touchées par la misère et le chômage.

● Dans plusieurs villes de France, comme à Hérouville-Saint-Clair, (près de Caen), à Lyon, Strasbourg, des expériences similaires furent effectuées.

Mais ces premières expériences qui eurent un écho de masse dans

les cités où elles se déroulèrent, eurent une certaine difficulté à passer au stade d'une mobilisation large des chômeurs pour leurs revendications.

L'axe principal fixé était l'embauche comme moyen de lutte privilégié permettant de réaliser l'unité des chômeurs et des actifs. Mais il n'était réalisable que ponctuellement, là où le manque d'effectifs était criant, et où un travail de mobilisation persévérant de chômeurs en liaison avec les actifs aurait été mené. Comme orientation d'ensemble, cet axe ne tenait pas compte du repli progressif des travailleurs actifs victimes du chômage partiel sur leurs usines et de la réduction des espoirs d'embauche. L'insuffisante analyse des conditions nécessaires pour que les chômeurs se mobilisent sur leurs propres revendications a empêché de dépasser le stade de première mobilisation effectué sur la question du chômage.

● Mais le défaut de ces comités est de ne régler ni le problème de la dispersion ni celui de l'isolement du chômeur quand il rentre dans sa cité et se retrouve seul face au loyer en retard, aux risques de saisies, et l'incompréhension de ses voisins.

Pour cette raison, il semble important de déboucher assez rapidement, une fois les premiers regroupements effectués sur des lieux de pointage et quelques actions victorieusement menées, sur une organisation plus stable par quartier. C'est l'orientation prise par les chômeurs italiens pour dépasser les listes de lutte constituées autour du bureau de placement et former des comités de chômeurs organisés et même par rue, bénéficiant déjà de l'expérience qu'ont les masses.

Lutter contre l'isolement, donner confiance dans les possibilités de lutte, nécessite aussi de rompre la division des gens vivant les uns à côté des autres dans les HLM. Sur ce point, l'expérience des comités de lutte contre le chômage montre, l'initiative qui peut être libérée par la lutte à partir de telles interventions...

Sur un quartier, en effet, outre les problèmes de dossiers d'indem-

nisations, de dossiers commun à tous ceux qui pointent, il y a beaucoup plus de choses à mettre en commun : l'entraide morale et matérielle, un autre rapport aux actifs, un front commun sur les loyers, les transports, la garde des gosses, les subventions municipales. Pourquoi certains chômeurs se suicident-ils sinon parce que, rentrés chez eux, ils sont seuls face à leurs problèmes ?

Situer la lutte contre le chômage dans la perspective du socialisme

En Italie, la mobilisation des comités de chômeurs organisés à subir un reflux en 76 après les succès électoraux du PCI. Même si le mouvement spontané s'est poursuivi en 1977 avec les luttes des étudiants-jeunes chômeurs, toutes les forces accumulées dans les luttes de 75 se sont trouvées sans perspective politique claire. Le débat dans les «listes de lutte» s'était borné à ce que certains militants appelaient des objectifs de phase : la semaine de 35 heures et battre la Démocratie chrétienne.

Les regroupements de chômeurs se sont donc trouvés désorientés quand la situation politique a changé. Aujourd'hui, cette réflexion a lieu mais dans de moins bonnes conditions.

Cette expérience pose la question du débat politique nécessaire chez ces chômeurs, afin que les interrogations sur l'avenir après 78 sur les solutions au chômage, la transformation radicale de société que cela exige, ne soient pas canalisés vers un projet de droite ou le projet de capitalisme d'État, qui promettaient tous deux du travail à partir des problèmes posés par les chômeurs.

Susciter des discussions politiques, aider à l'ouverture d'esprit, à l'échange des idées, mener la lutte entre idées justes et idées fausses, afin de donner l'horizon du socialisme aux luttes sur l'emploi apparaît au vu de l'expérience italienne comme une nécessité dans le développement même du processus révolutionnaire de notre pays.

Quand des mouvements de masse se constituent sur la question du chômage, c'est le signe que des bouleversements sociaux profonds se profilent dans un avenir rapproché. ■